



Mars 2020

Newsletter

L'édito

- ❖ Ce mois-ci, nous vous proposons de découvrir les Osmies. Ce sont des abeilles solitaires qui font leur apparition très tôt dans la saison (Page 1 et 2).
- ❖ Focus sur un habitat particulier du département de l'Indre-et-Loire : les Puys-du-chinonais. Ces habitats sont typiques du secteur de Chinon et abritent une faune et une flore particulière (page 3).
- ❖ Focus sur les zones humides : ce sont des habitats très importants et fortement menacés. Rendez-vous en page 4 et 5 pour lire l'article de l'agence de l'eau Seine Normandie.

L'actualité

L'actualité du moment c'est la réalisation d'un inventaire complet des jardins chez les particuliers. Cet inventaire réalisé par les bénévoles eux-même permet d'améliorer ces compétences naturalistes, tout en apprenant davantage sur la faune et la flore qui nous entourent quotidiennement.

L'actualité du moment

En cette période de confinement, le CPIE Touraine Val de Loire propose à son réseau de bénévoles naturalistes de relever un « défi ». Il s'agit de réaliser l'inventaire de son jardin faune et flore comprise dans le but de connaître les espèces qui nous entourent quotidiennement.

Si vous souhaitez participer, je vous propose de vous inscrire en envoyant un mail à l'adresse suivante : scv.cpievaldeloire@gmail.com

Ensuite, vous serez invité à réaliser l'inventaire trois fois dans l'année (mars / avril ; juin / juillet ; novembre / janvier). Un formulaire sera à remplir dans le but de calibrer les données. Il vous sera envoyé par mail lors de votre inscription.

Pour les espèces plus difficiles à identifier, vous pouvez également transmettre vos photos à l'adresse citée précédemment, mais aussi à l'adresse suivante : biodiv@cpievaldeloire.org

Les news

Depuis quelques semaines, vous pouvez apercevoir de nombreuses espèces dans vos jardins. Les papillons commencent à voler, et les fleurs apparaissent. F. VERDIER nous signale même l'observation de deux Hirondelle rustiques de dimanche 22 mars. Levez-les yeux, elles arrivent en même temps que le printemps.

Depuis quelques jours, des petites abeilles viennent butiner les fleurs précoces qui se trouvent dans vos jardins. Elles sont appelées les Osmies. Ces petites abeilles sont très intéressantes à découvrir. Un article leur est consacré en pages 1 et 2 de cette newsletter.

Les orchidées, un groupe particulier et fortement apprécié des naturalistes et des randonneurs font leur apparition notamment sur les « Puy du Chinonais ». Vous pourriez donc d'ici quelques jours les observer. Si vous souhaitez en apprendre plus sur cet habitat, vous êtes invité à lire l'article en page 3.

Les zones humides sont des habitats très importants en termes de biodiversité. Elles abritent un cortège floristique et faunistique adapté à ce type de milieu. De plus, elles remplissent des rôles indispensables d'épuration et de stockage des eaux, pouvant ainsi limiter les inondations. Si vous souhaitez découvrir ces milieux, vous pouvez lire l'article de l'agence de l'eau Seine-Normandie pages 4 et 5 de cette newsletter.

Passionnante Osmie

Ce nom ne vous dite peut-être rien. *Osmia cornuta* ne vous aidera peut-être pas davantage. Il s'agit d'une abeille, qui vit tout proche de chez nous.

C'est une espèce précoce, que l'on peut revoir au stade adulte (stade imaginal – chez les insectes, on appelle un adulte un *imago*) à partir de mars, voire février pour les hivers très doux. En avril, elle devient rare, puis on ne la revoit plus de l'année. Vie courte, mais bien remplie.

On la reconnaît facilement. C'est une abeille légèrement plus grande que l'Abeille domestique, avec le dessus de l'abdomen couvert de poils roux, et avec le thorax recouvert de poils noirs. La tête est noire également. Les mâles sont un tiers plus petit que les femelles, et présentent une touffe de poils blancs sur le devant de la tête. L'aspect « cornu » provient de petits appendices présents sur le front des femelles (les *clypeus*), pas toujours faciles à observer.

Ou l'observer ? Chez vous, certainement. On la trouve parfois dans les fenêtres, ou bien encore les branches creuses, et dans les hôtels à insectes. C'est elle (entre autres), qui obstrue les trous avec de l'argile.

Dès la sortie des adultes (repérée par les opercules de boue ouverts), les parades commencent. Ce sont les mâles, qui apparaissent en premiers, suivis par les femelles. Les accouplements sont brefs, et c'est ensuite que nos abeilles deviennent passionnantes.

La femelle de cette espèce d'Hyménoptère (Ordre des Fourmis, Guêpes, Abeilles, Frelons) n'a rien à envier à l'Homme en maçonnerie. Fécondée, la femelle cherche des cavités d'un diamètre allant en moyenne de 8 à 10 mm, et de profondeurs diverses (mais 10 cm offre de bonnes conditions). Des tiges creuses de bambou, des buches percées à l'aide de foret, des trous d'aération de fenêtre ... tout cela lui convient parfaitement. Il est donc très simple de l'accueillir chez soi. Les « loges » doivent être à l'horizontal. Cette espèce est solitaire. Plusieurs femelles peuvent fréquenter le même site de ponte, mais chacune vit sa vie indépendamment des autres.

(Suite page 2)



Osmie cornue (femelle)
© provincedeliege.be



Osmie cornue (mâle)
© provincedeliege.be



© provincedeliege.be

Structuration d'une loge avec ici deux cellules en plus d'un sas

Une fois la loge trouvée, c'est le temps des grands travaux. Un petit nettoyage, si la loge est encombrée des débris de précédentes pontes, puis elle commence à ramener des petites boulettes de boue. Elle constitue lentement mais sûrement, et avec le plus grand soin, ce qui sera le bout de la cavité. Une fois ce bouchon constitué au fond de la cavité, elle se met alors à amasser du pollen et du nectar, qu'elle prélève sur les fleurs du moment. Elle contribue ainsi à polliniser les premiers fruitiers en fleurs à cette époque de l'année. Une fois qu'elle a réussi à amasser une belle boulette de pollen et de nectar, elle dépose un œuf. Elle ferme donc la cavité avec de la boue, et recommence alors une seconde cavité. C'est alors le même manège qui recommence. Apport de boulette de boue (entrée en marche avant dans le tube), puis dépôt de pollen (marche arrière) et de nectar (marche avant), dépôt de l'œuf (marche arrière), puis de nouveau apport de boue pour fermer la cellule. Ainsi, dans une même cavité, elle peut bâtir plusieurs cellules à la suite. La dernière cavité est dépourvue d'œuf, il s'agit en fait d'un sas, pour tamponner les écarts d'hygrométrie et de température, et faciliter l'émergence des futurs adultes.

Parlons-en, de l'émergence des adultes. Cette abeille, pris dans ses constructions, a-t-elle bien les idées claires ?

Les premiers œufs pondus dans les cellules du fond risquent d'éclore avant les derniers, et en émergeant, faire des ravages dans les cellules bâties en dernier ! Et bien non ! Les premiers œufs pondus sont des femelles, à la période de développement plus longue que les mâles. Ainsi, les premiers à sortir sont les derniers pondus, et les émergences se font ainsi les unes après les autres, sans dérangement. Les œufs éclosent une semaine après avoir été pondus, et la larve se développe durant quelques semaines, avant de passer au stade nymphal en se constituant un cocon de soie. L'adulte s'y développera doucement, et sortira au printemps. C'est alors que le bal des Osmie reprendra de plus belle, pour notre plus grand plaisir.

N'hésitez pas à aller vous renseigner davantage sur cette espèce, cet article ne fait qu'effleurer la biologie de l'espèce. Lancez-vous dans la construction d'abris, rien de plus simple, et succès garantie ! Qui plus est, ces abeilles sont extrêmement paisibles, et bien que munies d'un dard, elles ne montrent aucune agressivité, et se laissent ainsi observer sans souci. Il existe plusieurs espèces d'Osmies, et ce ne sont pas les seules espèces à vivre de cette manière.

Clément Coroller

Source :

- Observations personnelles au jardins (février/mars – 2015/2020)

- <https://www.provincedeliege.be/sites/default/files/media/10952/Osmie%20cornue%20%28Osmia%20cornuta%29.pdf> (très bien fait et bien documenté)

- <https://www.futura-sciences.com/planete/definitions/zoologie-osmie-cornue-11666/>



Une femelle Osmie cornue inspectant son travail
© provincedeliege.be

Ci-dessous, quelques exemples d'espèces typique des puy du chinonais :



Ophrys araignée
© Sandra Michalet



Grande tortue
© Sandra Michalet



Hélianthème des Apennins
© Sandra Michalet

Les Puy du Chinonais, un habitat particulier



© Sandra Michalet

Les Puy du Chinonais sont un ensemble de dix buttes calcaires issues de l'érosion (les Bois, la butte au Chilloux, les Galippes, les Moulins de Beau-Puy, les Moulins de Rochette, Pierre Galle, le Puy Besnard, le Puy de la Colline, le Puy du Pérou et Trotte-Loup). Elles sont localisées sur Chinon, Beaumont-en-Véron et Huismes, en Indre et Loire.

Afin de préserver ces milieux, une partie du territoire des Puy du Chinonais est inscrite au titre des Espaces Naturels Sensibles (politique départementale). De plus, huit Puy sur les dix sont intégrés à un site Natura 2000 (politique Européenne). Enfin, deux Zones Naturelles d'Intérêts Ecologique Faunistique et Floristique se superposent au site Natura2000. Ce sont ces zones qui ont amené les divers classements du site. Ainsi, on retrouve plusieurs habitats permettant de définir les Puy du Chinonais : les pelouses calcaires, les boisements ainsi que les cultures. Leur disposition est organisée en étage avec au sommet les boisements, à mi-pente les pelouses et en bas de pente les cultures.

Le cortège floristique est donc composé de plusieurs espèces d'orchidées, d'hélianthèmes, de graminées et de genêt sur les pelouses, mais aussi de pins maritime et de chênes dans les boisements.

Leur localisation ainsi que la géologie et le climat en font des paysages remarquables marqués par des influences méditerranéennes. La faune et la flore y sont donc adaptées.

La faune est marquée par la présence de nombreux papillons (Grande tortue, Citron, Azuré du Serpolet), de criquets et de sauterelles mais également de nombreux oiseaux venant se nourrir (Huppe fasciée par exemple).

Ces sites sont libres et peuvent être visités. Des itinéraires pédestres ont été créés dans le but de faire connaître ces habitats si particuliers. En ce moment, plusieurs espèces de papillons sont observables, et les orchidées devraient apparaître d'ici quelques semaines. Ainsi, je vous invite à profiter d'une balade pour en apprendre un peu plus sur ces paysages caractéristiques.

Sandra Michalet

Quelques espèces à retrouver dans les zones humides



Caltha des marais
© Sandra Michalet



Marais de Taligny
© Clément Coroller



Fritillaire pintade
© Sandra Michalet



Æschne mixte
© Sandra Michalet

Qu'est-ce qu'une zone humide ?

Article publié par l'Agence de l'eau Seine-Normandie (Boîte à outil zones humides - Introduction)

Zones humides : définition

Les zones humides sont des écosystèmes à l'interface entre les milieux terrestres et aquatiques (eau douce ou marine) caractérisés par la présence d'eau plus ou moins continue.

En droit français, les zones humides sont définies comme "des terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire. La végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année" (article L. 211-1 du Code de l'environnement).

Il existe une grande diversité de zones humides liée aux différences de climat, de nature géologique, d'origine des entrées d'eaux et d'écoulements dans le milieu. On en trouve à l'intérieur des terres (les bordures de lacs et de cours d'eau, les bras morts, les mares, les marais intérieurs, les landes humides, les tourbières, les forêts et les prairies humides) mais aussi sur le littoral, soumises à l'influence marine (les marais littoraux, les prés salés, les vasières, les estuaires et lagunes). En France, la majorité des zones humides a été modifiée, modelée, voire créée par l'Homme.

Exemples de zones humides

Il existe une grande diversité de zones humides. En voici quelques exemples :

Les tourbières, les prairies humides, les ripisylves, les forêts alluviales ou des plans d'eau comme des étangs ou des mares.

Chacune d'entre elles possèdent des caractéristiques très différentes, ainsi que des espèces différentes.



Prairies humides envahies par du jonc ainsi que du *Caltha des marais*
© Sandra Michalet



Ripisylve avec de l'Aulne glutineux et du Frêne
© Sandra Michalet

Zones humides : fonctions

Grâce aux processus naturels se déroulant en leur sein, les zones humides assurent des fonctions de trois types : hydrologiques, épuratrices et écologiques. Ces fonctions peuvent aussi être présentes dans d'autres écosystèmes. L'originalité des zones humides réside dans l'importance de leurs fonctions, bien que toutes ne les possèdent pas.

Fonctions hydrologiques :

En stockant et transférant l'eau qui les traverse, les zones humides constituent de véritables éponges à l'échelle du bassin versant. Ainsi, elles assurent d'importantes fonctions hydrologiques comme la régulation naturelle des inondations, la diminution des forces érosives, le soutien des cours d'eau en période d'étiage et la régulation des vidanges des aquifères.

Fonctions épuratrices :

Le passage de l'eau dans les zones humides permet à ces dernières d'assurer des fonctions épuratrices ou biogéochimiques comme la rétention de matières en suspension, la transformation et la consommation des nutriments et des toxiques et le stockage du carbone. Ainsi, elles ont un rôle de filtre fondamental pour la qualité de l'eau.

En effet, au sein des zones humides, des processus complexes de fixation dans les sédiments, de stockage dans la biomasse végétale et de transformations bactériennes permettent des abattements de concentrations de nutriments (matières organiques, nitrates, phosphore) et de composés toxiques des eaux polluées (pesticides, PCB, HAP, solvants, métaux lourds, etc.).

Fonctions écologiques : D'un point de vue écologique, les zones humides sont des écosystèmes riches et complexes, qui offrent des conditions de vie favorables à de nombreuses espèces. En effet, bien qu'elles ne représentent que 5 à 10 % du territoire, elles abritent 35 % des espèces rares et en danger. En France, la moitié des oiseaux et un tiers des espèces végétales dépendent de leur existence. De plus, ces milieux permettent une importante production de biomasse et jouent un rôle primordial de corridor écologique.

Si vous souhaitez lire le document en entier qui apporte des précisions, et traite également d'autres points très intéressants comme la façon de délimiter une zones humides, ou même les actions possible de restauration et de gestion de ces milieux, je vous invite à consulter cette page :

<http://www.forum-zones-humides.org/boites-outils-zones-humides.aspx>



Présentation du CPIE Touraine Val de Loire

Le CPIE Touraine Val de Loire est une association labellisée Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement en 1979. Cette appellation traduit son appartenance à un réseau national : l'UNCPPIE (Union National des CPIE) qui contribue au développement durable des territoires.

Le CPIE Touraine Val de Loire se situe au sein de l'Abbaye de Seully en Indre-et-Loire et a pour mission de développer des actions de valorisation, de sensibilisation et de gestion de l'environnement et du patrimoine local. Plusieurs disciplines sont ainsi présentées au sein du CPIE. Il s'agit d'études écologiques, de l'écotourisme et des sciences de l'éducation.

L'écotourisme permet de faire découvrir des sites patrimoniaux insolites et caractéristiques de la région. Il s'agit de balades organisées à pied ou en bateau.

Les études écologiques permettent de répondre aux interrogations des collectivités et des services de l'état concernant la gestion de l'entretien des espaces naturels, mais également de la réhabilitation des sites naturels.

Enfin, les sciences de l'éducation peuvent toucher un public assez varié. L'équipe pédagogique conçoit et anime des journées et des séjours d'initiation pour les scolaires, mais aussi pour les collectivités. De plus, un réseau de bénévoles naturalistes a été créé pour sensibiliser les plus grands à l'environnement.

Si vous souhaitez en apprendre plus sur cette association, ou rejoindre le réseau pour être prévenu pour les sorties ou tout simplement pour en apprendre d'avantages sur le territoire, je vous invite à nous contacter à l'adresse suivante :

info@cpievaldeloire.org

Appel à contribution :

La lettre que nous vous proposons est amenée à évoluer au fil des mois et des saisons. Par ailleurs, vous pouvez également y contribuer : un récit d'observation naturaliste, un article qui vous a plu dans une revue ou sur un site naturaliste, la description d'une espèce qui vous tient à cœur. Pensez à citer vos sources. Pour cela, contacter nous par mail :

Sandra : [scv.cpievaldeloire@gmail](mailto:scv.cpievaldeloire@gmail.com)

Clément : biodiv@cpievaldeloire.org